

Eternel Tambour

Séjour de rupture itinérant

Les fondements de l'Association (Projet de service)

Numéro R.N.A : W812008648
Assurance MAIF N° : 4335881A
19 rue du Foirail – 81490 Boissezon
SIRET : 85332949800028

www.eterneltambour.com

Sommaire

Préambule

1. Objet associatif.
2. Fonctionnement et dispositif.
3. Les moyens et leur mise en œuvre.
4. L'organisation.
5. Démarche qualité.

Conclusion

Préambule

Ce qui n'est pas donné est perdu.

On ne naît pas Homme, mais on le devient. C'est chacune des leçons de la vie, souvent apprise à son détriment, qui nous façonne et qui au bout du chemin fait ce que nous sommes. Alors, la seule question qui vaille est celle de savoir si nous avons vécu notre vie ou si nous l'avons sabordée.

Partirons-nous léger ou bien au contraire courbés sous le poids des regrets ou des remords ?

L'adolescent est un adulte en devenir, façonné par sa courte histoire de vie et plus ou moins bien préparé à marcher sur sa propre voie.

Mais qu'en est-il de ces jeunes qui n'ont pas été épargnés par les injustices dès leurs plus jeunes âges ? Sont-ils prêts à construire leur avenir ? Combien d'enfants placés en Institution qui à l'issue de leur placement se sentent démunis et qui - pour un quart d'entre eux - se retrouvent SDF ?

A l'obtention de mon CAFERUIS en 2012, j'ai souvent lors de mon parcours universitaire puis en tant que Chef de service, entendu parler de la pratique consistant à passer d'une prise en charge de l'Usager à celle, d'une prise en compte de la personne accueillie. C'est à dire, répondre à une demande en co-construction dont la contrainte majeure est que l'acteur principal soit placé par les services de la protection de l'enfance pour des faits qui le mettent en danger et dont il est victime. Pouvons-nous valablement obtenir l'adhésion du jeune à un projet qui s'impose à lui, alors que lui vit une déchirure interne à cause d'une histoire familiale défailante ?

C'est d'ailleurs une des gageures pour le Chef de service, que de faire correspondre une demande (parfois antinomique ou pour le moins contradictoire) émanant à la fois du Juge (et de l'ASE), de l'enfant à protéger, des parents à rassurer (quant à leur place), de l'équipe et de la Direction.

C'est dans ce contexte, où tout le monde prétend au bien-être de l'enfant, que celui-ci devient une composante parmi d'autres d'un système qui lui est en définitive incompréhensible. Pour au final, se sentir étranger à celui-ci.

Dans ces conditions, comment un jeune peut-il trouver sa place et être en accord avec lui-même alors qu'il fait le constat qu'il est en crise¹ ?

C'est pour répondre de manière exclusive à la demande de jeunes gens en mal-être depuis parfois des années que j'ai créé l'association Éternel Tambour afin de pouvoir les accueillir et les accompagner lors **de séjours de transition ou de remobilisation**.

Il ne s'agit pas d'adopter face à ces jeunes une posture d'adjudant-chef, de guide, d'ami ou de membre de la famille, mais de leur apporter en tant que professionnel une vue d'ensemble sur leur parcours et leur permettre de découvrir des possibilités dont ils ne soupçonnaient pas l'existence.

Le but est de permettre à un individu d'aller à sa propre rencontre et de retrouver apaisement et dignité en ne restant pas victime d'une histoire traumatisante ou culpabilisante. Il s'agit de retrouver confiance en soi, en l'Autre et en l'avenir, pour qu'à nouveau ces jeunes blessés puissent sentir au fond d'eux que la Vie est permise.

Il s'agit dès lors pour l'association Éternel Tambour d'aller au-delà d'une prise en charge d'un simple Usager pour prendre en considération un Être (au sens ontologique du terme) et l'accompagner sur une période donnée tout en ayant préalablement établi avec lui son adhésion au projet proposé.

¹ Que je définis comme étant le paradoxe de Ravailac. C'est-à-dire un adolescent écartelé entre les demandes et attentes de sa famille, de ses amis (entourage au sens large), de la société civile et religieuse, de sa tête qui lui commande de faire telle action alors que ses pulsions (dont la sexualité fait partie intégrante) lui intimement le contraire.

Alors, tel un artichaut, il pourra enlever, au fil des pas, une à une les feuilles qui le compose pour trouver le cœur et le sens de sa vie en conscience.

Je reste convaincu qu'un Homme qui accepte de se débarrasser de ce qui l'encombre pour gagner sa Liberté est un Homme en vérité qui chemine en lui-même et vers lui-même. Dans ces conditions, il pourra prétendre à se connaître et s'engager dans un nouveau rapport au monde où il trouverait enfin sa place.

C'est tout le bien que je souhaite à ses jeunes qui passent, le temps d'une étape de leur vie, un instant chez Éternel Tambour.

C'est en marchant avec les pieds que l'on lave son cœur.

Jérôme Boitel
Fondateur et Président



1. Objet associatif

L'association Éternel Tambour a pour but d'accueillir des jeunes en grandes difficultés par le biais de séjour de remobilisation au travers de la culture, du sport, des voyages itinérants.

Les séjours visent à produire chez les jeunes accueillis un processus développemental alliant rupture, transition, apaisement et remobilisation.

L'objectif est d'instaurer une relation de confiance entre l'adulte et l'adolescent :

- Favoriser les rencontres et ouvrir le champ relationnel du jeune.
- Responsabiliser l'adolescent (tâches à effectuer).
- Le mettre en situation de réussite.
- Expérimenter les chemins de son autonomie.
- Vivre dans une dynamique d'aide et de soutien (solidarité).

L'association Éternel Tambour propose un accompagnement individualisé et personnalisé renforcé par une équipe pluri-professionnelle.

Cette association a pour but d'être un lieu de vie et d'accueil proposant notamment :

- Des randonnées itinérantes sur les GR de France et sur les chemins de Compostelle ;
- Des voyages culturels dans les territoires et départements d'outre-mer ;
- Une approche pédagogique par le contact et la médiation avec les animaux.

■ Champ d'action

L'Association est indépendante de toute entité politique, religieuse et syndicale.

Toutefois, elle se réserve le droit d'intervenir publiquement dans tout débat politique, dès lors que l'intérêt de la défense de son objet s'en trouve justifié.

De même dans l'esprit, l'association se rapproche tant des services de la Jeunesse et Sport que de ceux qui relèvent de l'éducation populaire et spécialisée et répond ainsi aux critères des séjours artistiques et culturels dont font partie les séjours spécifiques prévus à l'article R.227-1 du code de l'action sociale et des familles :

- *Les séjours artistiques et culturels organisés par une école de musique, de danse ou de théâtre relevant de l'État, d'une collectivité territoriale ou d'une association, réalisés dans la continuité de l'activité assurée tout au long de l'année et intégrés, à ce titre, dans le projet annuel.*

De plus, l'association souhaite redonner du sens, dans leurs pratiques, aux professionnels désireux d'être accompagnant des jeunes au sein de l'association en leurs donnant une place «au cœur du métier»², à savoir la permanence éducative :

² Article paru sur le Lien Social : Retour vers le futur, dans son édition 1240 de novembre 2018.

Faire avec, être avec et vivre avec permettent ainsi à la relation de s'engager, de personne à personne, entre le professionnel et l'adolescent qui peuvent nouer une alliance en éprouvant une réciprocité et une empathie jusque-là pas toujours «expérimentées».

Pour l'association, l'idée est de favoriser dans son accueil la notion d'un «break», d'une «mise au vert», d'un dégageant, susceptibles pour le jeune non seulement de provoquer une rupture dans la spirale cumulant échecs, déceptions, naufrage de tous les espoirs et les désillusions, mais aussi et surtout de tenter d'entrer dans la logique d'un cercle vertueux favorisant la réussite et le rétablissement de l'estime de soi de l'adolescent.

■ Contexte de la création de l'association

Nous nous sommes appuyés sur deux supports fondamentaux indiquant le cadre légal d'exercice des séjours de rupture en France et à l'étranger : le code de l'action sociale et des familles et le rapport de l'Inspection Générale des Affaires Sociales sur les séjours de rupture à l'étranger (avril 2004).

Compte tenu de l'absence de séjour de rupture dans la région du Tarn et de la nécessité de proposer un accompagnement adapté et individualisé auprès des jeunes présentant des difficultés d'adaptation dans des lieux d'accueil de type médico-social (tels que les L.V.A et M.E.C.S) : la création d'un séjour de rupture nous semblait opportune pour répondre aux besoins du secteur.

En effet, ayant travaillé dans le secteur médico-social nous avons été confrontés dans notre pratique au manque de places disponibles en séjour de rupture.

Ces séjours correspondent à une méthode alternative proposant un dispositif éducatif permettant à l'utilisateur de changer ses stratégies comportementales en l'éloignant de son système social et interpersonnel. Il s'agit de permettre au jeune de se poser, de se mettre en mouvement et de construire en mobilisant ses ressources pour devenir Acteur de ses choix.

L'association ÉTERNEL TAMBOUR a pour objectif d'accueillir des jeunes en grande difficulté familiale et personnelle qui ont généralement mis en échec d'autres prises en charge institutionnelles.

Il peut s'agir de différentes situations telles que : situation de crise, situation de démobilisation, accompagnement relais au projet existant, situation de mise à l'abri ou situations relevant d'un suivi P.J.J.

Ces séjours sont à destination de jeunes adolescents, garçons et filles, accueillis dans le cadre de la protection de l'enfance, dans des services de milieu ouvert ou d'hébergement.

2. Fonctionnement et dispositif

■ Le lieu de vie

Les jeunes seront accueillis (7 jours sur 7) sur la commune de Boissezon dans le département du Tarn. Nous avons loué une maison individuelle située dans le village. Il s'agit d'une maison entièrement rénovée et fonctionnelle composée de trois étages. La maison dispose également d'un jardin attenant.

Au rez-de-chaussée se trouvent une pièce à vivre et un salon attenant qui est ouvert sur une terrasse ombragée.

Au premier étage se trouvent une salle de bain, des wc et deux chambres, une chambre individuelle et une chambre double.

Le dernier étage est réservé au personnel et sert de bureau et de chambre de repos au personnel éducatif.

Les séjours de transition

Il est proposé à tous les jeunes de découvrir, pour une durée de trois semaines maximum, un «nouveau paysage» dans le cadre de **séjour de transition**³.

Un groupe de jeunes sera accueilli pour un voyage en itinérance soit sur les GR de France et les chemins de Compostelle, soit pour découvrir un département ou territoire Outre-mer (stages sportifs et culturels) ou alors pour faire un stage dans une ferme pédagogique.

Le séjour court d'apaisement n'est pas indiqué dans les situations dépressives graves.

Les séjours de remobilisation

L'association a pour ambition de proposer des **séjours de remobilisation** qui, dans le cadre de son lieu de vie et d'accueil «Le Mar de Fora⁴», est un lieu de vie et d'accueil de 7 places (à terme) continu et quotidien visant l'apaisement des adolescents accueillis. Il est à noter que, **dès que le jeune sera arrivé et installé**, nous partirons faire les étapes du chemin du département du Tarn (de Murat sur Vèbre à Revel).

Durant la **deuxième phase**, le jeune part avec son accompagnant (co-construction de l'itinéraire) sur les chemins de Compostelle en Europe pour une durée de 15 jours à un mois.

Dans la **troisième phase** (de novembre à mars), après son retour du Chemin, le jeune prépare le voyage dans un des territoires ou départements d'outre-mer. Voyage qui ne peut excéder pour des raisons évidentes de coûts, une quinzaine de jours.

Et enfin, il y a une **dernière phase** d'une durée de deux semaines (atterrissage en douceur) qui consiste pour le jeune à digérer ses différents séjours et à préparer son retour. C'est durant cette période qu'un travail intensif sera fait avec la famille et les partenaires pour éviter que le jeune, lors de son retour ne retombe dans des anciens schémas et ainsi perde le bénéfice, à court terme, de son passage à Éternel Tambour. Il est donc indispensable d'amener les familles à faire évoluer leurs regards sur leur enfant, car si eux n'ont pas changé, lui est un Homme en devenir nouveau.

Les limites : **L'absence de soins pour des jeunes présentant des troubles psychiques** peut motiver un refus d'admission. En effet, les séjours de remobilisation et de transition proposés par Éternel Tambour sont des dispositifs éducatifs qui n'ont pas vocation à se substituer à des structures thérapeutiques.

■ Les missions et valeurs de l'association

L'association Éternel Tambour porte des valeurs relevant d'une dimension citoyenne, solidaire, culturelle et itinérante dans les grands espaces, qui favoriseront le développement de nos missions construites autour :

- D'un dispositif réactif, propre à répondre rapidement et tout au long de l'année à une demande d'admission en proposant des accueils d'une durée de 3 mois maximum pour des jeunes de 14 à 18 ans.
- D'une mission d'éducation, de protection, de surveillance et de sécurité.
- D'un protocole d'admission réactif.
- D'un accueil personnalisé évolutif en lien avec les évaluations.
- D'un espace de vie repérant et contenant.

³ <http://www.assolescale.fr>

⁴ Plage de Fisterra où venaient planter leur tente, les Pèlerins à la fin du Chemin de Compostelle.

- D'une prise en charge individualisée et personnalisée.
- De médiations éducatives par des chantiers solidaires, des randonnées sportives, des approches interculturelles et un espace pédagogique en contact avec les animaux.

Ainsi, la mission de l'association Éternel Tambour est de planter une graine des possibles à l'intérieur du jeune qui aura la charge de la faire pousser, à son rythme, en l'arrosant avec ses souvenirs, ses joies et peines, ses réussites et voyages qu'il aura vécu au sein du lieu de vie et d'accueil «Le Mar de Fora».

3. Les moyens et leur mise en œuvre

Au-delà de la vie au quotidien en collectif lors des séjours de transition ou de remobilisation, nous nous appuyons sur trois supports pédagogiques et éducatifs pour mener à bien notre mission auprès du jeune.

■ 1. Les randonnées itinérantes sur les GR de France et sur les chemins de Compostelle⁵

Le chemin de Saint Jacques de Compostelle en Espagne a été inscrit au Patrimoine Mondial par l'UNESCO en 1993. En 1998 l'UNESCO a inscrit au Patrimoine Mondial soixante-neuf monuments jalonnant les chemins de Saint Jacques en France et sept tronçons du chemin du Puy.

Après avoir marché plus de 6000 km sur les chemins d'Espagne et de France sur des périodes allant de 15 jours à 2 mois, je sais par expérience que si le Chemin n'a pas fait de moi le meilleur des hommes, il a fait de moi un homme meilleur qui essaie, avec plus ou moins de succès, de marcher dans sa vie en vérité et de manière responsable. Ainsi, si une démarche spirituelle ne s'impose pas, le chemin de Compostelle vous y invite.

De plus, la spiritualité me semble indissociable de la quête de sens pour tout être humain et qui, au contraire de la religion, n'est pas dangereuse.

Au-delà, de mes diplômes tant professionnels qu'universitaires puis de mon statut de Cadre intermédiaire, c'est bien d'être Pèlerin dont je suis le plus fier.

Mais pour le jeune, ce qui compte surtout, c'est le partage au quotidien des mêmes épreuves, c'est le repère stable et sécurisant que garantissent les encadrants face à un univers déroutant, car inconnu. Les jeunes n'ont finalement pas d'autre choix que se raccrocher à ces adultes et à leur faire confiance, pour faire face au nouveau et à l'inattendu.

• Les séjours

Il s'agit d'un temps partagé afin d'appréhender le « vivre ensemble », les règles de vie collectives, pour favoriser la socialisation du mineur. Ils permettent aux mineurs de prendre le temps, de se distancier de leur quotidien et d'investir différemment la prise en charge, quel que soit le contenu ou la thématique choisie (déplacement sur des lieux de mémoire, sport, culture, nature, activités à dimension citoyenne et humanitaire...).

Parallèlement, les séjours sont l'occasion pour les professionnels d'avoir un regard différent sur le mineur et d'élaborer une évaluation plus fine afin d'adapter son suivi éducatif. De plus, ce vivre ensemble renforce et assoit la relation éducative.

• L'itinérance⁶

Au cœur du projet pédagogique, l'itinérance prend des formes et des appellations différentes (l'expédition, l'exploit, le nomadisme, la grande randonnée ou le défi sont autant de termes définissant cette étape de la prise en charge) dans chaque association. Si l'organisation, les supports éducatifs et les moyens de transport varient (en individuel ou en groupe, sur des durées

⁵ <https://assoseuil.org/>

⁶ Colloque organisé par l'association O.S.E.R à Paris le 26.04.2012.

variables), de nombreuses caractéristiques communes sont identifiables et les valeurs défendues à travers l'utilisation de l'itinérance permettent systématiquement la mise en place d'un travail éducatif sur les relations de l'adolescent à lui-même, aux autres et à son environnement.

■ 2. Des voyages culturels dans les territoires et départements d'outre-mer.

A cela de nombreuses raisons : l'attrait pour l'exotisme, l'intérêt d'une destination lointaine comme élément contenant (il est plus difficile de partir en fugue et de revenir en stop du fin fond de l'Amazonie), **mais aussi la volonté d'utiliser l'action sportive, culturelle, humanitaire.**

Visiter un territoire et/ou un département d'outre-mer, sera la gratification pour le jeune s'il va à l'issue de son périple de plusieurs semaines sur les Chemins de Compostelle.

C'est une des conditions préalables au départ, mais pas l'unique, car même si le jeune abandonne sur le Chemin (le droit à l'échec ou la blessure), je sais par expérience que le voyage est une ouverture au monde et une empreinte indélébile en soi lorsque l'on rencontre une autre culture, histoire et façon d'être.

Plusieurs ressorts vont alors être utilisés. Le premier d'entre eux est celui de la déstabilisation. En plongeant dans un contexte totalement nouveau qui vient remettre en cause tant les réflexes acquis que les repérages traditionnels, l'espoir est bien de créer une mise à distance de la problématique initiale. Certes, se procurer du cannabis ou voler restent des attitudes toujours possibles. Cependant, il est bien plus facile de rompre avec ces comportements et d'essayer de repartir sur un bon pied quand on est à plus de 2000 kilomètres de son quartier et de ses fréquentations.

Le deuxième ressort est celui de la confrontation à des situations exceptionnelles qui peuvent être l'occasion d'un pari : aller au bout de ses limites physiques, réaliser un exploit dont on ne vous croit pas capable, relever le défi de réussir à se dépasser. Le retour dans la vie ordinaire avec ses contraintes d'assiduité, de respect des règles et de soumission à l'autorité peut s'avérer moins compliqué que de traverser la Guyane en pirogue avec 100 % d'humidité !

On n'est pas loin de ces rites de passage initiatiques des civilisations premières qui accompagnaient et conditionnaient l'accès à l'âge adulte.

■ 3. Une approche pédagogique par le contact et la médiation avec les animaux.

Par des séjours de transition en ferme pédagogique, mais aussi par la suite, sur le lieu d'hébergement propre à l'association.

Parce que le lieu de vie et d'accueil «Le Mar de Fora» est aussi une structure où les jeunes seront aussi présent au quotidien. Il est donc nécessaire qu'ils apprennent à être responsables.

C'est pourquoi, nous privilégierons la présence d'animaux sur le lieu où vivent les jeunes pour favoriser la relation à l'animal. Je pense plus particulièrement aux chiens afin de favoriser la médiation canine.

Le chien n'est pas un outil, c'est un médiateur qui facilite la communication et qui permet d'ouvrir des portes souvent fermées avec d'autres méthodes.

Les jeunes n'ont besoin d'aucune compétence particulière, c'est le contact avec l'animal qui apaise et met en confiance. De plus, le chien crée un contexte favorable en tant que facilitateur de lien en étant le «fil conducteur» entre le jeune et le professionnel.

De plus, s'occuper d'un chien inverse les rôles, l'aidé devient l'aidant.

Toutes les tâches qui vont être appliquées pour le bien être de l'animal vont permettre une interaction avec l'adolescent, qu'elle soit verbale ou non.

- **Verbale** : le sujet de conversation peut être l'attitude du chien qui se déplace dans la pièce, la bonne manière de s'adresser à lui ou de lui apporter de l'affection, l'entretien de son pelage, sa nourriture, ses habitudes.
- **Non verbale** : stimulations sensorielles par le toucher, l'observation visuelle, l'audition, l'olfaction.

Les bienfaits sont nombreux, comme la baisse de l'apathie, l'intérêt pour l'environnement, la création de nouvelles relations entre les personnes, une nouvelle organisation du quotidien pour pouvoir accueillir l'animal.

4. L'organisation

■ L'équipe

L'équipe est composée d'un directeur assurant des fonctions administratives et éducatives, d'une équipe éducative et d'un psychologue.

L'équipe est engagée dans une démarche professionnelle et éthique à l'appui :

- De l'élaboration et de la construction des différents protocoles et processus garantissant la qualité de la prise en charge (charte des droits de l'enfant, confidentialité, maltraitance, obligation de moyens : administratifs, matériels, humains, financiers et éthiques).
- De l'établissement de liens avec l'extérieur (partenariats et réseaux).
- De favoriser un travail d'élaboration et de construction du sens autour du parcours du jeune (mise en place d'entretiens individuels, aide à la création d'un journal de bord).
- De la production d'un rapport d'observation transmissible relatant et analysant le comportement du jeune.

■ Nos partenariats

Nos missions s'appuient sur le tissage de partenariats au niveau local, en premier lieu, la Mairie du village de Boissezon où est implantée notre association. Cela nous permet d'être en contact avec des artistes locaux afin de favoriser l'enrichissement culturel des jeunes accueillis.

Une salle de sport communale est également mise à disposition par l'intermédiaire de la MJC, les activités ou manifestations culturelles nous sont ouvertes.

Un partenariat avec la caserne des Pompiers de Castres est en cours de montage afin de sensibiliser les jeunes accueillis aux gestes de premier secours afin de les aider à s'investir dans une démarche solidaire, civique et responsable.

Un partenariat avec un centre équestre en utilisant la médiation équine par une approche éducative et thérapeutique qui permet aux usagers de développer confiance en soi, responsabilisation personnelle au travers de la dimension du «prendre soin de l'animal».

Nous pensons que la dimension sportive doit être privilégiée dans notre accompagnement, aussi les jeunes auront accès au niveau local, au complexe sportif de l'Archipel ainsi qu'à un club d'escalade (Bloc à Bloc).

Enfin, l'association fait partie de la fédération nationale OSER qui facilite des liens réguliers avec les autres séjours de rupture. De plus, nous participons à des journées de travail et d'information qui nous permettent de travailler ensemble à construire un réseau et un guide de bonne pratique commun.

■ Le protocole d'admission

L'accueil du jeune est inconditionnel et sans distinction aucune.

En cas de manquement aux règles de vie impactant directement l'accueil des autres jeunes et de manière plus générale l'association, une exclusion du jeune peut être prononcée.

Dispositif d'accueil :

- 1. La demande d'admission et l'ensemble des informations concernant la situation du jeune sont adressés à Éternel Tambour.
- 2. Validation de l'accueil au regard des éléments permettant de motiver l'orientation du jeune, en adéquation avec son projet et les objectifs du séjour de rupture que nous proposons.
- 3. Accueil du jeune pour une durée déterminée.
- 4. Construction des objectifs d'accompagnement au regard des besoins spécifiques identifiés.
- 5. Relais avec la structure d'accueil et préparation du départ.

De même, pour favoriser un travail cohérent et efficace, les téléphones portables sont strictement interdits en itinérance sur le chemin. Les jeunes arrivants avec leur portable doivent le remettre **obligatoirement**. Le portable sera gardé dans le coffre-fort et leur sera restitué à leur départ.

En cas de refus, l'accès au lieu de vie et d'accueil sera refusé.

Durant les séjours de remobilisation, à l'admission, il y a une **première phase** de 15 jours durant laquelle, l'association se réserve le droit de rompre l'accueil au sein du lieu de vie «Le Mar de Fora», soit du fait de l'abandon du jeune (fugues de plus d'une semaine), de la non-adhésion au projet, du non-respect des règles de vie élémentaire en collectivité ou en cas d'infraction à la loi.

Cette première phase d'observation constitue un temps, pour l'équipe, afin de constater si le jeune s'inscrit dans :

- La participation de la vie du lieu d'accueil,
- La première randonnée de préparation du chemin sur une durée d'une semaine autour de Castres (voie d'Arles),
- La relation avec l'adulte et le respect des animaux qui l'entourent.

Seul un appel par semaine sera autorisé auprès de la famille en présence d'un professionnel.

Le jeune devra durant le séjour écrire et tenir à jour son journal de bord qu'il **rédige tous les 10 jours, un rapport transmis à tous les acteurs.**

5. Démarche qualité

■ L'exigence externe

L'exigence de l'évaluation de la qualité est issue de la loi 2002-2. L'article L312-8 du CASF pose :

« Dans un objectif d'amélioration continue de la qualité, les établissements et services mentionnés à l'article L. 312-1 évaluent et font procéder à l'évaluation de la qualité des prestations qu'ils délivrent selon une procédure élaborée par la Haute Autorité de santé ».

Eternel Tambour s'inscrit dans ce processus évaluatif et considère notamment cette évaluation comme un support d'appréciation de la place réellement donnée aux usagers et de l'exercice effectif des droits des usagers.

Si l'Agence Nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux (ANESM) a été l'acteur principal de pilotage des évaluations au cours des dernières années, c'est aujourd'hui la HAS (Haute Autorité de Santé) qui assure les missions de l'ANESM et l'année 2021 doit engager une refonte des exigences des évaluations.

■ La démarche interne d'évaluation de la qualité au fil de l'accompagnement

Dans l'attente de ces évolutions du cadre réglementaire, notre approche de l'évaluation de la qualité se déploie comme suit :

- Nos prestations sont évaluées dans le cadre de réunions de régulation entre les professionnels et les jeunes accueillis. Ces temps de «cohésion et d'adhésion» se font lors de réunions mensuelles, dans le cadre d'échanges en réunions de groupe. L'objectif étant d'améliorer la communication entre professionnels et Usagers pour ainsi favoriser un espace de communication et de dialogue dans un souci d'offrir des services de qualité adaptés aux besoins, demandes et attentes.
- De plus, chacun des jeunes, par le biais du journal de bord hebdomadaire qui est transmis au Référent ASE peut expliquer dans ses écrits, en tant qu'acteur, ce qu'il vit, expérimente et ressent lors de son séjour de rupture ;
- Des entretiens individuels auprès de chaque jeune à l'admission et tout le long de leur séjour nous permettent d'évaluer le dispositif éducatif mis en place ainsi que les réponses à apporter.

Les jeunes peuvent s'exprimer autour de thématiques spécifiques telles que :

- Les conditions d'accueil (explication de nos missions, lisibilité des documents fournis, confort des locaux, qualité du matériel).
- Les règles de vie en collectivité (réaffirmées et éventuellement réexpliquées, règlement intérieur).
- Leurs attentes et besoins au regard de l'accompagnement proposé (accompagnement éducatif, activités proposées, partenariats).

Les éléments recueillis sur le registre qualitatif sont rediscutés en réunion d'équipe pluridisciplinaire et nous permettent de trouver des axes d'amélioration de nos pratiques professionnelles à l'appui de l'échange proposé.

- De même, dans une démarche de qualité, nous veillons de manière quotidienne au bien-être de l'utilisateur en répondant à des demandes directes et indirectes lorsque celles-ci sont en adéquation avec notre projet de service.
- Nous effectuons une évaluation de nos prestations auprès de nos partenaires.

Les objectifs d'accompagnement de chaque jeune sont évalués tout au long de l'accompagnement et une note de synthèse est rédigée à la fin de chaque prise en charge.

Nous veillons à avoir un échange avec les structures partenaires et sommes vigilants à chaque retour et piste d'amélioration proposée.

■ La réalisation d'une enquête usager

Répondant à la fois à l'exigence d'expression et de participation de l'utilisateur et à un outil d'amélioration de la qualité, Eternel Tambour met en place un questionnaire d'évaluation.

Plus qu'un questionnaire global d'évaluation de la satisfaction, reconductible à l'identique année après année, nous avons fait le choix d'un questionnaire ciblé sur des points particuliers en fonction de problématiques/difficultés rencontrées.

Par cela nous sommes en cohérence avec la recommandation de l'ANESM de 2008 sur la participation des usagers (page 24).

« Cibler les questionnaires sur des questions précises et concrètes.

Les professionnels constatent que les enquêtes de satisfaction portant sur des questions générales ne sont pas remplies. C'est pourquoi il est recommandé de cibler les questions sur des aspects pratiques et concrets, liés à des « prestations » identifiables ».

■ La démarche interne d'évaluation de la qualité sur la base d'un référentiel spécifique aux LVA

En conformité avec la réglementation, tous les cinq ans Eternel Tambour prévoit de réaliser un rapport d'évaluation interne sur la base :

- de l'évaluation de la qualité au fil de l'accompagnement (cf. développement ci-dessus)
- de l'enquête usager (cf. développement ci-dessus)
- du renseignement d'un référentiel spécifique aux LVA et adapté à l'évolution du cadre légal.

R1 – "Lva" ET SON CADRE LEGAL							
1.1 Relations du LVA avec l'association gestionnaire							
Références	Echelle					Commentaires	Objectifs, axes d'amélioration, priorités et calendrier
	A	B	C	D	NA		
Des réunions régulières sont-elles organisées ?							
Des salariés ou représentants des salariés participent-ils à ces réunions ?							
En l'absence de délégation de pouvoir sont-ils définis et contractualisés ?							
1.2 Relations du LVA avec l'autorité administrative (Conseil Départemental)							
Références	Echelle					Commentaires	Objectifs, axes d'amélioration, priorités et calendrier
	A	B	C	D	NA		
Des réunions régulières sont-elles organisées ?							
Dans le cadre administratif réglementaire (budget, compte administratif, contrôle...)?							
Dans le cadre du champ libéral ?							

A : La situation est satisfaisante / B : La situation est satisfaisante / C : La situation est satisfaisante / D : La situation est satisfaisante / NA : Non applicable ou pas de la part de l'usager

Conclusion

L'itinérance est une ouverture sur le monde et permet de reprendre son souffle, d'affûter ses sens et de renouveler sa curiosité. Cette étape implique un état d'esprit, une humilité qui permet un processus de connaissance de soi, de ses limites, élague les soucis.

En plongeant dans un autre rythme, une aventure, une relation nouvelle au temps, à l'espace, aux autres, à lui-même, à son corps s'opère progressivement. Le sujet restaure sa place dans le monde, relativise ses valeurs et reprend confiance en ses capacités et en ses ressources.

Terrain d'expérimentation privilégié pour l'adolescent afin de tester de nouvelles façons d'être et d'entrer en relation, de se présenter et de développer une nouvelle image, le nomadisme peut s'assimiler à une forme de rite de passage de l'adolescence permettant de laisser derrière lui les événements les plus difficiles, d'y porter un autre regard et une autre analyse.

Concentré sur le défi proposé qui lui permet de mettre à distance tant les traumatismes du passé que les projections (les fuites) dans le futur, l'adolescent se permet un moment de "break", d'apaisement, au cours de ce périple, favorisant l'investissement du temps présent. La satisfaction à l'arrivée, le sentiment de fierté très souvent verbalisé est une base essentielle à la mise en place d'un travail éducatif de qualité et renforce la valeur initiatique de la réalisation de cette épreuve.

Symbole d'un nouveau point de départ, la phase de l'itinérance reste gravée dans l'esprit des adolescents accueillis.

Eternel Tambour

Séjour de rupture itinérant



Numéro R.N.A : W812008648
Assurance MAIF N° : 4335881A
19 rue du Foirail – 81490 Boissezon
SIRET : 85332949800028

www.eterneltambour.com